CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

REVUE MENSUELLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 27, Rue Jean-Dolent, PARIS-XIVe Compte Chèques Postaux : 218-25 Paris

47.

Directeur : Émile KAHN

Prix de ce numéro : 5 FRANCS

Appel aux républicains

La République est menacée par la formation du Rassemblement du Peuple de France.

La France, ruinée, dévastée, traverse une crise économique et financière sans précédent; un effort de redressement est en cours : la propagande du R. P. F. le compromet.

Alors que les intérêts antagonistes affaiblissent l'autorité nécessaire du Gouvernement constitutionnel et entravent son action; que les forces de réaction politique, économique et sociale se coalisent contre les républicains divisés, une faction attire autour d'un homme providentiel tous les adversaires des principes de 1789 et de 1793, tous les promoteurs de pouvoir personnel, tous les partisans d'une oligarchie de privilégiés, tous les trafiquants menacés dans leurs profits, tous les vichyssois mal épurés, tous ceux qui escomptent l'amnistie pour les traftres, en un mot tous les ennemis de l'égalité sociale et de la souveraineté populaire.

Le R. P. F. se flatte de rétablir l'ordre : il contribue à le troubler.

Le R. P. F. prétend assurer l'union des Français : il ne fait que semer de nouveaux germes de discorde.

A toutes les difficultés de l'heure présente, le R. P. F. ne propose qu'un seul remède : le retour au pouvoir personnel. La Ligue des Droits de l'Homme rappelle que le pouvoir personnel a toujours, à travers l'Histoire, mené le pays aux catastrophes et qu'au lendemain de la Libération, le pouvoir autoritaire et sans contrôle, exercé par le général de Gaulle, n'a su résoudre aucun des problèmes de la France renaissante.

En face d'un mouvement plébiscitaire, qui rappelle à la fois le bonapartisme, le boulangisme et le pétainisme, LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME INVITE LES RÉPUBLICAINS A LA VIGILANCE ET A L'UNION.

Elle souhaite que, conscients du danger, les partis politiques ne fournissent aucun prétexte à la campagne de dénigrement menée contre eux. Elle compte qu'ils sauront assurer la cohésion et l'efficacité gouvernementales, aussi bien que le bon fonctionnement des Assemblées élues. Elle attire leur attention sur ce fait que l'une des causes du malaise qu'exploitent les partisans du pouvoir personnel, est la loi électorale, dont la Ligue a, dès les premiers jours, dans une lettre au général de Gaulle contresignée par tous les partis de gauche, dénoncé l'injustice et la déloyauté, et qu'elle n'a cessé de combattre.

Toujours dressée, depuis cinquante ans, contre toutes les menées anti-républicaines, la Ligue des Droits de l'Homme compte sur les Français qui n'oublient pas Brumaire, le Deux décembre, le Six février et Vichy, pour ne céder ni aux séductions du prestige, ni aux entrainements de la peur.

ELLE APPELLE LES PARTIS DE GAUCHE ET LES GROUPEMENTS DÉMOCRATIQUES A ORGANISER, ENSEMBLE ET D'ACCORD, LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE LAIQUE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

Rassemblement, oui — mais pour la sauvegarde de la Liberté et de la Justice!

29 avril 1947.

UNE SOUSCRIPTION POUR LA LIGUE est ouverte

La situation financière de la Ligue, satisfaisante l'an dernier, est devenue alarmante.

La montée rapide des prix, au cours des derniers mois de 1946, suivie, au début de l'année, de l'augmentation de certains tarifs (P. T. T., transports, électricité), a détruit l'équilibre de notre trésorerie.

En dépit d'une volonté d'économie, qui est allée jusqu'à maintenir au minimum le nombre des personnes employées dans nos services, à différer la publication de tracts et de brochures, à réduire les frais de propagande, les dépenses mensuelles ont augmenté dans des proportions inquiétantes.

C'est ainsi que les appointements du personnel ont dû suivre le mouvement général des salaires — d'où, pour les trois premiers mois de 1947, un décaissement de 50 % plus élevé qu'en la même période de 1946.

Les charges de Sécurité sociale, auxquelles la Ligue n'a pas le droit moral de se soustraire, ont, dans la même période, environ sextuplé.

Pour la même période encore, les frais de chauffage et d'éclairage sont passés du simple au double.

Pour la même période enfin, si les trais de poste, rigoureusement limités, n'ont augmenté que de 25 %, les dépenses de téléphone sont passés du simple au double.

Ajoutez, qu'un numéro des Cahiers qui, pour 12 pages, nous revenait en mars 1946 à 19.600 francs, a, pour le même nombre de pages et d'exemplaires, coûté en février 1947 : 27.740 francs.

Cette écrasante aggravation des frais généraux ne nous a pas affectés seuls. Mais la plupart des entreprises y ont pourvu, soit en augmentant leur prix de vente, soit en réduisant leur marge bénéficiaire, soit en puisant dans leurs fonds de réserves. La Ligue, spoliée totale non indemnisée, qui ne vend rien, qui ne fait pas de bénéfices, et qui ne tire ses ressources que des cotisations de ses adhérents, est, par un déficit que rien ne compense, menacée dans son activité et dans son existence même.

Pour l'année courante, ce déficit sera d'environ 600.000 francs.

Encore n'y entrent pas les dépenses extraordinaires qu'exige le Congrès National. (Le seul numéro des *Cahiers* consacré statutairement aux notices des candidats nous revient à 46.000 francs, soit, pour un tirage strictement limité et réservé aux Présidents de Sections, à 75 *francs l'exemplaire*.)

Comment parer à ce déficit?

Le Comité Central a écarté l'augmentation de la cotisation, qui pourvoirait sans doute à l'augmentation des dépenses, mais qui risquerait d'éloigner des Ligueurs dévoués, atteints eux-mêmes par la dévaluation de la monnaie, et qui ralentirait le recrutement. C'est, au contraire, dans un recrutement plus actif, plus efficace, que la Ligue trouvera finalement la compensation de ses frais accrus : quand le nombre des côtisants aura doublé, l'équilibre permanent entre les recettes et les dépenses sera obtenu.

Donc, que chacun se mette à l'œuvre pour un recrutement plus intense. Mais le recrutement exige un effort accru de propagande, qui impose de nouvelles dépenses, et ne produira pas à bref délai de rentrées sensibles. Or, le déficit n'attend pas : il faut des ressources immédiates.

Une seule solution: LA SOUSCRIPTION.

Le Comité Central donne l'exemple. Une première liste, circulant parmi ses membres, a donné, pour 10 personnes, la somme de huit mille francs.

Merci à tous ceux qui, persuadés que l'action de la Ligue est plus que jamais nécessaire, vont, par leurs versements, lui permettre de persister!

Le Président de la Ligue, Dr SICARD DE PLAUZOLES.

Le Secrétaire général, Emile KAHN. Le Trésorier général, Charles LAURENT.

N.-B. — Demander les listes de souscription et adresser les fonds recueillis au Siège Social de la Ligue, 27, rue Jean-Dolent, Paris (14 $^{\circ}$). Compte Chèques Postaux Paris 218-25.

La Gérante : Mme DESŒUVRES.

Dépôt légal nº 345, 2° trimestre 1947.

Imp. Chaix (B). - 3822-47.

suel

envi

de t

de reque

la so

Dole

POUR LA LIGUE

La situation financière de la Ligue, satisfaisante l'an dernier, est devenue alarmante.

La montée rapide des prix, au cours des derniers mois de 1946, suivie, au début de l'année, de l'augmentation de certains tarifs (P. T. T., transports, électricité), a détruit l'équilibre de notre trésorerie.

En dépit d'une volonté d'économie, qui est allée jusqu'à maintenir au minimum le nombre des personnes employées dans nos services, à différer la publication de tracts et de brochures, à réduire les frais de propagande, les dépenses mensuelles ont augmenté dans des proportions inquiétantes.

C'est ainsi que les appointements du personnel ont dû suivre le mouvement général des salaires — d'où, pour les trois premiers mois de 1947, un décaissement de 50 % plus élevé qu'en la même période de 1946.

Les charges de Sécurité sociale, auxquelles la Ligue n'a pas le droit moral de se soustraire, ont, dans la même période, environ sextuplé.

Pour la même période encore, les frais de chauffage et d'éclairage sont passés du simple au double.

Pour la même période enfin, si les frais de poste, rigoureusement limités, n'ont augmenté que de 25 %, les dépenses de téléphone sont passés du simple au double.

Ajoutez, qu'un numéro des Cahiers qui, pour 12 pages, nous revenait en mars 1946 à 19.600 francs, a, pour le même nombre de pages et d'exemplaires, coûté en février 1947 : 27.740 francs.

Cette écrasante aggravation des frais généraux ne nous a pas affectés seuls. Mais la plupart des entreprises y ont pourvu, soit en augmentant leur prix de vente, soit en réduisant leur marge bénéficiaire, soit en puisant dans leurs fonds de réserves. La Ligue, spoliée totale non indemnisée, qui ne vend rien, qui ne fait pas de bénéfices, et qui ne tire ses ressources que des cotisations de ses adhérents, est, par un déficit que rien ne compense, menacée dans son activité et dans son existence même.

Pour l'année courante, ce déficit sera d'environ 600.000 francs.

Comment parer à ce déficit?

Une seule solution : LA SOUSCRIPTION.

Le Comité Central donne l'exemple. Une première liste, circulant parmi ses membres, a donné, pour 10 personnes, la somme de huit mille francs.

Merci à tous ceux qui, persuadés que l'action de la Ligue est plus que jamais nécessaire, vont, par leurs versements, lui permettre de persister!

N.-B. — Demander les listes de souscription et adresser les fonds recueillis au Siège Social de la Ligue, 27, rue Jean-Dolent, Paris (14°). Compte Chèques Postaux Paris 218-25.

SOUSCRIPTION

NOMS	ADRESSES	SOUSCRIPTION

E

n de yées nen-

trois

enses

ont onds urces ence

hiers té et

nses, alenment ettes

u de ttend

eurs

ean-

SOUSCRIPTION ADRESSES NOMS Imp. Chaix (B). — 3840-47. No

con premous solution de des por une La just de la ce l

I

(1